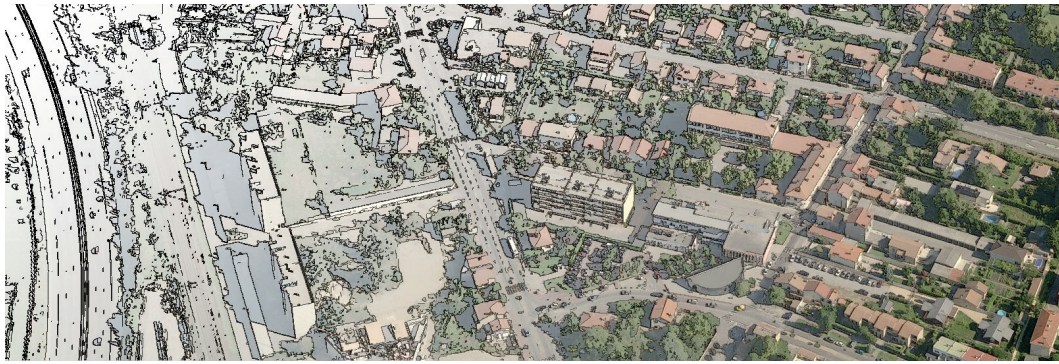


BLV mag



Imaginons ensemble
la ville de demain

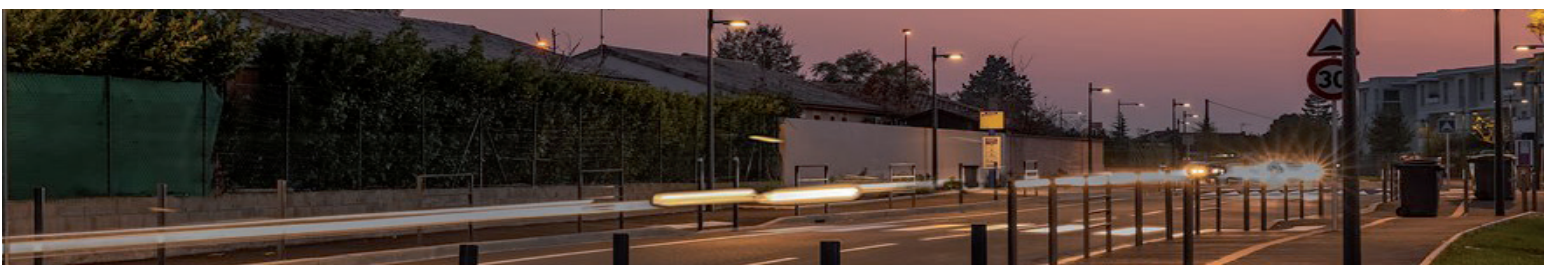
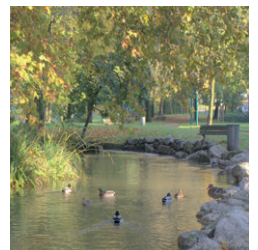
www.bourg-les-valence.fr



DOSSIER
**GRAND PROJET
URBAIN P.4**



UNE NOUVELLE AMBITION POUR **BOURG-LÈS-VALENCE**



RETOUR EN IMAGES

Spectacle animé par Miss Isa au profit de l'association des chiens guides d'aveugles
30 novembre



Dévoilement de la plaque Michel Djeranian, industriel bourcain,
Jardin du square du 24 avril
26 octobre



Spectacle de Noël des seniors
16 décembre



Inauguration
de la statue Saint-Nicolas
(La Rhodanienne) – 6 décembre



Accueil des nouveaux arrivants – 15 novembre



EDITORIAL DU MAIRE

NOUS SOMMES CHARLIE

Chère Madame, cher Monsieur,

Ce début d'année a été marqué par une succession de drames qui ont coûté la vie à 17 de nos compatriotes lâchement assassinés.

En hommage à ces victimes innocentes, la Ville a mis ses drapeaux en berne durant plusieurs jours et a participé aux grands rassemblements départementaux organisés à cet effet.

Elle a aussi décidé d'annuler la cérémonie festive des Voeux à la Population à la mémoire de nos compatriotes, très peu d'entre nous ayant le coeur à participer à ces traditionnelles réjouissances de début d'année.

Je remercie toutes celles et tous ceux qui, de près ou de loin, se sont associés à ce deuil national.

2015 doit toutefois continuer à nous faire regarder vers l'avenir.

Cette année sera pour nous celle de la préparation de notre projet urbain.

Il s'agit de réfléchir tous ensemble à un véritable « projet de territoire » qui pensera l'avenir de notre Ville de 2015 à horizon 2030.

Notre commune a des atouts, mais elle a aussi des faiblesses et des points qu'il convient de valoriser, afin qu'elle puisse devenir une vitrine et une référence dans le Département.

Nous devons porter, ensemble, une « Nouvelle Ambition » pour Bourg-lès-Valence.

C'est la raison pour laquelle la réflexion que nous engageons associera l'ensemble des Bourcaines et des Bourcains.

Comme vous le savez, le contexte financier de la commune est difficile.

Il conviendra donc de faire des choix en fonction des priorités définies et des arbitrages budgétaires... sans jamais perdre de vue l'essentiel : investir dans des projets structurants et « préparateurs d'avenir » pour notre territoire.

Très belle année à toutes et à tous.

Marlène MOURIER
Maire de Bourg-lès-Valence

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'HÔTEL DE VILLE

La Mairie est ouverte du lundi au vendredi, de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 17h30 (17 h le vendredi).

Renseignements au 04 75 79 45 45

Besoin d'une intervention sur le domaine public ?

ALLÔ MAIRIE

Appel gratuit depuis un poste fixe

N° Vert 0 800 026 500

Ligne ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30



PERMANENCE DES ÉLUS

Les Elus vous reçoivent sur rendez-vous.

Tel : 04 75 79 46 66 ou par courriel : secretariat.elus@bourg-les-valence.fr

PERMANENCE DU MAIRE

Le Maire vous reçoit tous les mardis et mercredis (problèmes administratifs, emploi...).

Prise de rendez-vous de 9 h à 12 h les lundi, mardi, jeudi et vendredi auprès du Secrétariat du Maire.

Tel : 04 75 79 45 02 ou par courriel : secretariat.maire@bourg-les-valence.fr

BLV MAG n°172 – Janvier 2015
Journal édité par la ville de Bourg-lès-Valence et distribué dans tous les foyers.
Directeur de publication : Marlène Mourier, Maire de Bourg-lès-Valence.
Rédaction : Cabinet, Service communication
contact@bourg-les-valence.fr
Crédit photos : Service communication
Conception / Réalisation : Imprimerie Jalin.
Impression : Imprimerie Despesse. Tirage : 10 500 exemplaires.
Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.

IMPRIM'VERT®

Distribution : Société DISTRIBAL

LA VILLE VA BÂTIR UN « PROJET DE TERRITOIRE » une large réflexion est lancée sur toute la ville

Quel est l'objectif ?

Il s'agit d'élaborer un Projet qui dessinera le visage de Bourg-lès-Valence sur les 15 prochaines années (2015-2030).

Plutôt que de travailler sur le court terme et sur des réalisations décidées au coup par coup, l'avenir de la Ville sera pensé de manière globale et prospective.

Cette démarche permettra de favoriser à terme une cohérence dans les aménagements réalisés.



La Méthode

Pour construire ce projet, la Ville a identifié un certain nombre d'enjeux (non exhaustifs) qui lui sont apparus comme prioritaires : le devenir du centre-ville, l'aménagement des Berges du Rhône, le renforcement des espaces verts sur la commune, les entrées de ville, l'optimisation du site de la Cartoucherie, la revitalisation du vieux Bourg et de l'Allet, les enjeux de territoire en terme de déplacement et les liaisons inter-quartiers...

Un cabinet de programmistes-urbanistes spécialisé conduit la réflexion dans l'optique d'aboutir à des propositions.

Cette réflexion n'est pas réservée uniquement aux élus. Elle associe l'ensemble des Bourcains.





Les berges du Rhône

REUNION PUBLIQUE « PROJET DE TERRITOIRE »

MERCREDI 4 FEVRIER 2015
20 h 30

Théâtre le Rhône

Présentation du diagnostic territorial par
le Cabinet Aubry et Guiguet – Dialogue avec la salle

Une concertation large : les Bourcains prendront la parole

Des auditions ont débuté depuis début novembre. Plus de 80 acteurs du territoire ont déjà été auditionnés, notamment des responsables du monde économique, de la Chambre d'Agriculture, de la Compagnie Nationale du Rhône, de l'agglomération, du monde culturel, mais aussi des historiens et des journalistes locaux, des anciens élus, des élus d'opposition, des élus des communes voisines, les services de la Mairie, le Président du Comité de Jumelage...

D'autres consultations sont prévues, ce qui permet, dans un premier temps, d'élaborer un « diagnostic territorial », relevant les atouts mais aussi les faiblesses de la Ville.

La population sera naturellement partie prenante de cette réflexion collective, notamment dans le cadre de réunions publiques qui vont permettre d'échanger, de réagir, de proposer.

La Ville souhaite ainsi définir un cap et une direction vers laquelle aller. *"Je ne souhaite pas subir mais anticiper l'évolution de la Ville et la bâtir. L'objectif, c'est de fixer une Nouvelle Ambition pour Bourg-lès-Valence, afin que notre commune puisse devenir à terme une vitrine et une référence dans le Département"*, précise l'Adjointe à l'urbanisme, Dominique Gential.



Groupe de travail biodiversité



Solystic



CNR

INTERVIEW MARC AUBRY : « UNE VISION PROSPECTIVE POUR BOURG-LES-VALENCE »

Suite à un appel à candidatures lancé au début de l'été, pour le projet de la Ville, près de 40 cabinets, en provenance de toute la France, ont candidaté. Sur la base d'un cahier des charges fixé par les Elus, quatre candidats ont alors été pré-sélectionnés et auditionnés par les Elus. Au terme de ces entretiens, le jury a sélectionné le cabinet Aubry et Guiguet, notamment en raison de ses références, de sa méthodologie de concertation et de la façon dont il s'est approprié le sujet. Marc Aubry, Directeur de l'agence, livre ici ses premières impressions au BLVmag.



BLVMag — Comment avez-vous commencé à travailler ?

Marc Aubry — Nous avons commencé par nous familiariser avec la Ville dès le mois de juillet dernier. Ce travail se poursuit encore à ce jour, en utilisant plusieurs « outils » de diagnostic et collecte de données : élaboration du diagnostic par des ballades ; entretiens : individuels libres, thématiques collectifs ; collecte et analyse des études antérieures, des chiffres clefs, des documents réglementaires ...

Au cours de cette étape, plus de 80 personnes ont été interrogées venant d'horizons divers : Élus de la Ville et de la Communauté d'Agglomération de Valence-Rhône Alpes, représentants associatifs, services de la Ville, entrepreneurs, historiens, représentant de structures institutionnelles (CCI, SCOT ...) et éducative (Lycée du Valentin...).

Les échanges vont se poursuivre au cours des prochaines semaines en associant la population.

BLVM — Quelle va être votre mission à Bourg-lès-Valence ?

M.A. — Le développement d'un projet urbain de qualité, pertinent, soucieux du bien-être des habitants de la commune, renouant avec les qualités paysagères du territoire, retissant à nouveau le lien de la Ville avec le Rhône ... s'impose aujourd'hui comme une priorité pour la Ville de Bourg-lès-Valence qui porte les stigmates des aménagements passés, notamment des années 60.

Notre mission consistera précisément à définir ce projet urbain, qui constituera un cadre de cohérence global permettant d'assurer l'unité de la Ville. Ce projet permettra notamment de rendre lisible la volonté de la Ville de changer d'approche pour la réalisation de ses projets d'aménagement ; de révéler et valoriser le potentiel du territoire de la commune, notamment son patrimoine bâti comme naturel et son rapport au fleuve ; de disposer d'un cadre à même de s'adapter aux besoins ultérieurs.

BLVM — Quel regard portez-vous sur la Ville ?

M.A. — L'histoire de la commune de Bourg-lès-Valence a été fortement marquée par la rupture de sa relation privilégiée au Rhône du fait de l'endiguement du fleuve dans les années 60 et des aménagements que celui-ci a alors rendu possibles. Cette évolution radicale a généré une structuration/polarisation de la Ville sur un axe nord-sud, avec des infrastructures lourdes qui ont longtemps constitué une entrave à un développement urbain harmonieux et de qualité.

On relève une topographie offrant de multiples paysages et facettes dans la perception de la Ville ; un morcellement de la Ville du fait de son important réseau d'infrastructures routières et ferroviaires pénalisant les connexions interquartiers ; des quartiers possédant de fortes personnalités grâce à la présence d'équipements d'animation et des commerces de proximité ; un étalement urbain aux franges de la Ville qui limite la fréquentation de son centre ; la présence d'entreprises de calibre

national et international en plein cœur de ville, générant de l'emploi mais constituant des emprises clôturées ; la présence d'importantes emprises foncières en centre urbain offrant de véritables opportunités pour développer des opérations innovantes ; une trame verte et bleue ancrée dans l'histoire de la cité qui ne demande qu'à être révélée.

“
"Le développement d'un projet urbain de qualité, pertinent, soucieux du bien-être des habitants de la commune (...) s'impose aujourd'hui comme une priorité pour la Ville de Bourg-lès-Valence"

Marc Aubry

”

LES RÉFÉRENCES DU CABINET DE PROGRAMMISTES- URBANISTES

Situé à Paris, le Cabinet oeuvre depuis 27 ans auprès des collectivités de toute la France. Il a travaillé sur le projet du Mucem à Marseille, la Bibliothèque nationale universitaire de Strasbourg, ou l'aménagement de la Ville d'Albi, inscrite depuis au patrimoine mondial de l'UNESCO...

DES RELATIONS QUI S'INTENSIFIENT



Accueil d'Ebersbach (Allemagne) à Bourg-lès-Valence

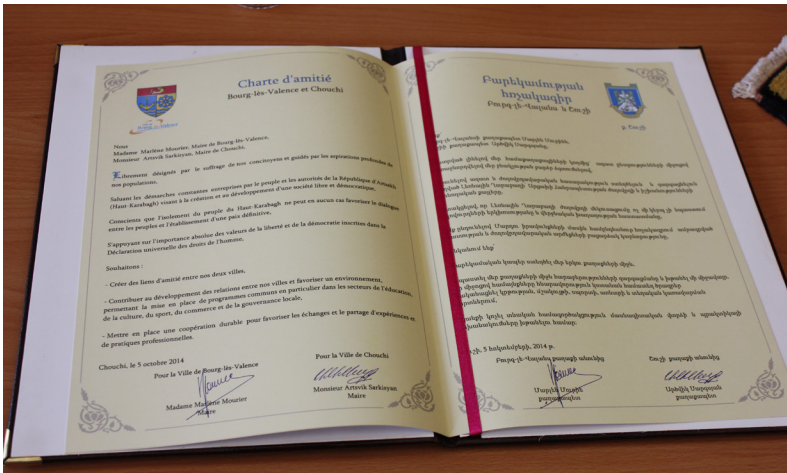
C'était en septembre dernier. Une délégation de 50 allemands des villes jumelles d'Ebersbach-and-der-Fils et Ebersbach/Neugersdorf a été accueillie à Bourg-lès-Valence. Logés durant 48h chez leurs hôtes bourcains, ils ont pu découvrir la ville et ses environs (visite de Saint Donat...), avec le Comité de Jumelage, présidé par Jean-Pierre Sandoz.



Un parc « Bourg-lès-Valence » à Talin (Arménie)

En octobre, le Comité de Jumelage s'est rendu dans notre ville jumelle Talin.

Le Maire et son homologue arménien Sarkis Aramian ont inauguré un parc nommé « Bourg-lès-Valence », avant de se rendre au Mémorial du génocide des arméniens à Erevan. Ce séjour fut l'occasion d'aborder les différents besoins des Talinois comme l'enfouissement des déchets, l'aide technique à l'agriculture, la fourniture de matériel sportif, la coopération musicale...



Signature d'une Charte d'Amitié avec Chouchi (Haut-Karabagh)

Au cœur d'un différend territorial avec l'Azerbaïdjan, le Haut-Karabagh est un territoire symboliquement important pour la communauté arménienne. La Ville de Bourg-lès-Valence (tout comme Los Angeles) a signé sur place une charte d'amitié avec la Ville de Chouchi. Cette charte permettra de développer des coopérations sur les plans culturel, éducatif, ou par l'organisation d'un « marché du jumelage » visant à montrer toute la richesse de l'artisanat du Haut-Karabagh. Le 18 novembre dernier, la Ville a reçu à son tour Madame la Ministre de la Culture du Haut-Karabagh, Nariné Aghabalian.

PLAN NEIGE

Depuis plusieurs semaines, Bourg-lès-Valence se tient en alerte et vérifie fréquemment des bulletins météorologiques. En cas de chutes de neige ou de très basses températures, la Ville peut être amenée à déclencher le "plan neige" et à intervenir rapidement, avec pour objectifs de réduire les effets néfastes du verglas et de la neige, mais surtout de veiller à votre sécurité et au bon fonctionnement des transports.



Différentes actions sont alors mises en place : l'information à la population, les opérations de déneigement de la Ville et la mise à disposition de bacs à sel.

La communication d'informations d'urgence

Dès que la Ville a connaissance d'informations météorologiques prévoyant des chutes de neige ou des épisodes de verglas, nous vous en informons par le biais du site Internet de la Ville, ainsi que par les informations données par les élus présents sur le terrain et par les agents municipaux (police municipale, agents de surveillance, agents techniques, accueil des différentes structures municipales...).

Le standard téléphonique de l'Hôtel de Ville étant surchargé durant les intempéries, n'hésitez pas à consulter en priorité le site Internet de la Ville, le site de Météo France (qui vous donnera des informations en temps réel) et d'écouter les radios et télévisions locales.

Le déneigement de la Ville

Face à une situation d'urgence, la Mairie est amenée à prioriser les actions de déneigement, en intervenant en priorité sur les grands axes, autour des établissements scolaires, des commerces, aux différents arrêts de bus de la Ville...

Une équipe d'intervention se met immédiatement en place afin d'agir le plus rapidement possible : 24h/24, 7 jours sur 7 si besoin.



Selon l'importance des chutes de neige, il est impossible de déneiger instantanément **l'ensemble du territoire de la commune**.

Pourquoi ? Bourg-lès-Valence n'étant confrontée qu'exceptionnellement à ce phénomène neigeux, elle ne peut faire des investissements comparables aux communes de montagne. De ce fait, les engins de déneigement dont dispose la Ville sont en nombre limité.



Afin de participer à la bonne réussite de ce plan neige et d'éviter les accidents, il vous est recommandé de déneiger les trottoirs devant chez vous.

Pour cela, vous pouvez vous fournir en sel dans les bacs à sel qui se trouvent à différents endroits de Bourg-lès-Valence.

EMPLACEMENTS DES BACS À SEL



La Ville met à disposition des Bourcains plus d'une vingtaine de bacs à sel, répartis sur toute la ville et réapprovisionnés régulièrement.

LEGENDE

- | | | | |
|----|-------------------------------------------------------------------|----|-----------------------------------------------|
| 1 | ROUTE DE CHATEAUNEUF / RUE CLAUDE BERNARD | 11 | RUE ROGER SALENGRO / IMPASSE ROGER SALENGRO |
| 2 | RUE MARCEL VIVIER / ROUTE DES CHANAETS | 12 | RUE PABLO PICASSO / ALLEE GEORGES SEURAT |
| 3 | AVENUE PIERRE BENOIT / AVENUE DE LA PREMIERE ARMEE RHIN ET DANUBE | 13 | RUE ROGER SALENGRO / RUE PABLO PICASSO |
| 4 | CHEMIN DU VALENTIN / AVENUE GEORGES BRASSENS | 14 | RUE DE CHONY / RUE DES CHANAETS |
| 5 | RUE DU BELVEDERE | 15 | RUE EMILE VIDAL / AVENUE DE LYON |
| 6 | RUE HIPPOLYTE FIZEAU | 16 | RUE JEAN BART / RUE DU RHONE |
| 7 | IMPASSE COLBERT | 17 | RUE JEAN BART / RUE DES CORSAIRES |
| 8 | AVENUE JACQUES BREL / RUE COLBERT | 18 | RUE DES BERGERONNETTES / RUE MARIE CURIE |
| 9 | RUE MARGUERITE YOURCENAR / RUE SIMONE DE BEAUVOIR | 19 | BOULEVARD DU GENERAL DE GAULLE / ALLEE JOLAND |
| 10 | RUE TOULOUSE LAUTREC / ALLEE JEROME CABUT | 20 | PLACE DE LA LIBERTE |

ECONOMIE

LE BICEMPARC – ZONE DE L'ARMAILLER

Avec des bâtiments modulables et personnalisables, l'entreprise drômoise BICEM construit à Bourg-lès-Valence « un village d'entreprises », zone de l'Armailier : le BICEMPARC.

UNE MAISON À ÉNERGIES POSITIVES

Villa Soleil, entreprise spécialisée dans la construction de maisons individuelles, innove, quartier Godanger, en créant une maison d'un genre nouveau, destinée à concentrer un maximum d'énergies « positives ». Une première en France !

EXTENSION DE LA CARTOUCHERIE

Le site de la Cartoucherie s'étend avec l'arrivée de 5 nouvelles entreprises. Un investissement de 3,4 millions d'euros porté par l'Agglomération avec le soutien du Conseil Régional.



VIE LOCALE

DEMISSION DE JEAN PATOULLARD

Elu sous les municipalités de Jacques Reynaud et Bernard Piras, M. Jean Patouillard a décidé de quitter le Conseil Municipal après 20 années de mandat.

Le Maire lui a rendu hommage pour son engagement : « Nous ne partageons pas les mêmes convictions, et pourtant je regrette cette décision : Jean Patouillard est une figure de la vie politique municipale, un homme dont tout l'engagement est fondé sur un idéal de générosité et d'humanisme, un opposant qui a toujours veillé à se montrer constructif (...). Au nom des Bourcains, je tiens à lui adresser nos remerciements ».



RÉSIDENCE DES BLEUETS : L'ANTENNE-RELAIS NE SERA PAS INSTALLÉE

La mobilisation des habitants de la résidence des Bleuets, des riverains et de la Commune a porté ses fruits : l'installation d'une antenne téléphonique relais prévue au-dessus de la résidence d'habitation des personnes âgées est abandonnée. Au titre du principe de précaution, la Ville a fait valoir auprès du propriétaire que le lieu envisagé lui paraissait inapproprié en raison de la présence au sein de cette résidence d'un public vulnérable.



PROJET D'UNE MAISON DE SANTÉ : RÉUNION AVEC LES PROFESSIONNELS

Le 17 décembre dernier, les professionnels de santé de Bourg-lès-Valence ont été réunis en mairie, afin d'évoquer notamment la pénurie des médecins sur la commune. Le regroupement de professionnels en une Maison de la santé – qui permettrait une mutualisation de différents coûts – pourrait être une piste. Une réflexion est lancée.





LE 8^{ÈME} SEMI-MARATHON

se déroule cette année le

Dimanche 15 mars

Au programme de cette nouvelle édition, de nombreuses courses sportives ouvertes à tous les publics.

9 h 30 – Course HandiSport
 9 h 45 – Course 10 km / Relais 2 x 5 km
 10 h – Départ du semi-marathon (21,100 km)
 10 h 30 – Course Enfants

Inscriptions et renseignements :

Site Internet de la course : www.semi-marathon-bourg-les-valence.fr

ou sur le site Internet de la ville : www.bourg-les-valence.fr

Inscriptions jusqu'au 13 mars auprès du service des sports de la mairie :
 04 75 79 47 16



UNE BOURCAINE, CHAMPIONNE DU MONDE !

Mathilde Monneron, jeune bourcaine de 29 ans, a été sacrée championne du monde de roller 2014, lors de la dernière étape des World Skate Cross Series à Shanghai, en novembre dernier. Un deuxième titre consécutif pour Mathilde qui confirme son statut de numéro un dans la discipline. Le 19 décembre dernier, elle a reçu la médaille de la Ville.



ENFANCE

LE MONDE DE MERLIN : NOUVEAU COMPLEXE DE LOISIRS, UNIQUE EN EUROPE !

Zone de Marcerolles, le Monde de Merlin a ouvert ses portes. Cette importante plaine de jeux de 2000 m² est équipée de différents univers pour petits et grands. « Le lagon magique », « la forêt enchantée » ou « encore la montagne molle » attendent les 0 -14 ans en intérieur mais aussi en extérieur durant les beaux jours.



RÉUNIONS D'ÉCOLES : PREMIER BILAN DES RYTHMES SCOLAIRES

8 réunions de bilan du fonctionnement des rythmes scolaires se sont tenues à l'issue du premier trimestre, afin d'évaluer les aspects positifs et les points à améliorer. La concertation menée avec les familles a notamment conduit à la création d'un créneau supplémentaire de garderie (15h45 – 16h35) et à assouplir les modalités d'inscription en garderie.

Inscriptions scolaires 2015/2016

Du 9 mars au 12 avril

Plus d'informations :
Service éducation – Hôtel de ville
04 75 79 45 97
ou sur www.bourg-les-valence.fr

CULTURE

GRAND WEEK-END DE L'ÉTRANGE

SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12 AVRIL 2015
THÉÂTRE LE RHÔNE

Venez vous plonger dans un univers paranormal et découvrir les nombreux intervenants à l'univers fascinant. Au programme : mentalisme, magie, phénomènes inexplicables, hypnose, voyance, médium, numérologie...

Renseignements et réservations :
Théâtre le Rhône - 04 75 43 38 88



BIEN VIVRE À BOURG-LÈS-VALENCE

BOURG-LÈS-VALENCE : UNE NOUVELLE PAGE FACEBOOK

Pour être au courant de toute l'actualité de votre Ville, suivez la page facebook : Ville de Bourg-lès-Valence. N'hésitez pas à « liker » la page et à la partager.

Retrouvez le lien vers cette page, sur le site Internet : www.bourg-les-valence.fr



CET HIVER, PROTÉGEZ VOS COMPTEURS

Cet hiver, pensez à protéger vos compteurs d'eau du gel et des températures négatives. Pour éviter le gel des canalisations situés à l'intérieur des habitations : ne coupez jamais complètement le chauffage en période de froid. Si votre compteur d'eau est installé dans un local non chauffé (garage, cave, ...), pensez à le calfeutrer ainsi que vos conduits d'aération.



SUIVEZ L'INFO DE VOTRE VILLE

Vous souhaitez être au courant de toute l'actualité de votre ville ? N'hésitez pas à nous envoyer vos coordonnées mail sur contact@bourg-les-valence.fr

Conformément à la réglementation, vous pourrez à tout moment vous désinscrire en suivant le lien figurant en bas du message.

STATIONNEMENT : CHACUN A SA PLACE !

Régulièrement, de nombreuses infractions au stationnement sont constatées.

Afin de faciliter le passage de poussettes, personnes en situation de handicap... il est primordial de stationner son véhicule sur les places de parking matérialisées.

Le stationnement des personnes en situation de handicap vient d'être facilité près de la Mairie par la création de deux places de stationnement sur le parking du chemin du Valentin.



DE NOUVEAUX PANNEAUX LUMINEUX

Suite aux dysfonctionnements depuis de nombreux mois, les quatre panneaux d'information de la ville seront remplacés fin février. Ils seront notamment mis à la disposition des associations de la Ville.

Lieux d'emplacement :

- Avenue Jean Moulin (quartier du Cyrano)
- Place de la République
- Rue des Loisirs (près du collège Gérard Gaud)
- Place des rencontres (face à la médiathèque)



TRIBUNE DU GROUPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

NOUS SOMMES CHARLIE

Unité Nationale et Unité Locale

Les attentats terroristes qui ont fait 17 morts à Paris et à Montrouge sont d'une exceptionnelle gravité.

Par l'ampleur de leur mobilisation, les Français, les Bourcains, ont montré leur attachement à la liberté d'expression que nous ne laisserons jamais bafouée.

Drapeaux en berne, Minutes de silence, Marches silencieuses... nous avons tous participé à cet élan collectif en proclamant

notre attachement à la Dignité Humaine.

Dans ce contexte, une seule réaction s'est imposée : l'Unité nationale et l'Unité locale, au-delà des clivages et des convictions de chacun.

A Bourg-lès-Valence, comme sur le reste du territoire, Majorité et Opposition ont su porter le même message : c'est là toute la force de la Démocratie Française.

TRIBUNE DU GROUPE DE L'OPPOSITION MUNICIPALE



Bonne et heureuse année 2015

920 000 euros perdus pour la ville

Nous avons interpellé Madame le Maire à plusieurs reprises sur le terrain situé à côté de la Poste en centre ville, dont nombre d'entre vous s'interrogent de l'état d'abandon. La précédente municipalité avait signé un compromis de vente (920 000 €) afin de construire des commerces, des appartements, le CCAS et un espace vert. Marlène Mourier a stoppé ce programme et la vente du terrain sans présenter de nouveau projet. Nous sommes inquiets de l'arrêt de cette réalisation, laissant une friche en centre ville et privant le budget de la commune d'une recette très importante.

Cafouillages et hésitations sur le projet de nouvelle salle des fêtes

Après l'arrêt du projet très attendu de la construction d'une nouvelle salle des fêtes sur les berges du Rhône en remplacement de la salle des sapins, nous avons demandé à Madame le Maire à plusieurs reprises ce qu'elle comptait proposer en remplacement aux associations et habitants qui souhaitent une salle. Pas de réponse, pas de projet et de l'argent public encore perdu.

Une taxe qui double pour les commerces en période de crise

L'équipe municipale ne soutient pas les commerces de proximité. En pleine période de crise, au contraire, elle a décidé d'augmenter de +50% leur taxe d'occupation du domaine public, et ce dès le 1^{er} janvier 2015.

Création d'un grand parc à la Cartoucherie

Dans le cadre de l'étude urbaine, nous avons proposé la création d'un grand parc sur le site de la Cartoucherie. Un poumon vert supplémentaire de plusieurs hectares après celui du Valentin. Nous espérons que notre idée sera reprise et nous souhaitons une concertation de la population.

Nous avons une pensée émue suite à la disparition d'Henri Scordel, habitant du Vieux Bourg, ancien combattant, porte drapeaux, défenseur des libertés, très présent dans les cérémonies patriotiques, qui nous a quittés en ce début d'année. Nous adressons à son épouse, son fils et sa famille, nos sincères condoléances.



Nous souhaitons la bienvenue à Denis Cluzel, conseiller municipal, habitant de l'Allet, qui intègre le conseil municipal suite à la démission de notre collègue Jean Patoulliard.

Permanences : en Mairie de Bourg-lès-Valence au rez de chaussée les lundis de 15h à 18h ou sur rdv au 04 75 79 47 11 - ou agir26500@gmail.com

JE SUIS CHARLIE



Pour une alternative de Gauche

La situation politique nationale m'amène à une analyse différente de l'avenir de la gauche sur le plan national, local. Le remaniement du gouvernement avec Valls 2, vient de sonner la rupture avec la gauche et le peuple. Cette crise politique et les dérives électorales nous amènent à la nécessité d'une autre politique, pour reconstruire la gauche sur territoire et redonner aux citoyens l'envie de se mobiliser. Le rassemblement Rouge, Vert, Citoyennes et citoyens de BLV le PCF/FG lutte contre cette austérité afin d'avoir une société d'égalité de droits, de liberté, de fraternité. **Meilleurs Vœux 2015** Gérard Esson conseiller municipal PCF. Permanence jeudi Mairie de BLV de 10h à 12h ou sur RDV au 04.75.79.47.11

RECENSEMENT

ÉTAT CIVIL



Les 4 agents recenseurs

Comme tous les ans, 8 % de la population de Bourg-lès-Valence est recensée par sondage. Depuis le 15 janvier et jusqu'au 21 février, quatre agents recenseurs sillonnent la commune munis d'une carte officielle tricolore de la Ville.

Deux façons de se recenser en 2015 :

L'agent recenseur vous remet un questionnaire puis il revient récupérer ces documents remplis lors d'une seconde visite.

OU

L'agent vous remet un questionnaire ainsi que des codes d'accès afin de vous identifier sur Internet et de remplir vous-même votre déclaration en ligne : www.le-recensement-et-moi.fr

Pour rappel : toutes vos réponses sont strictement confidentielles et la participation est obligatoire.



N'hésitez pas à demander la carte de l'agent recenseur qui se présente à votre domicile. De faux agents peuvent se faire passer pour eux. En cas de doute ou pour toute information, contactez le 06 25 39 43 04 – ou le service État civil de l'Hôtel de ville au 04 75 79 45 45.

Octobre, novembre, décembre 2014

Naissances

Médina EDILOV - Amira MELLOUK - Noah WOLFF - Ethan CORDEIL - Louise ZIMMER - Sahin ONSOY - Tessa POURBAIX - Sonia TOMAYAN - Elio CANTIN - Adrien CABON - Hugo SOLAN - Milo REY-PIEFERT - Chloé BAUREL - Manolo DUFOUR - Marley JAVELAS - Gustave PLANCHE - Sarah LAKHAL - Aélia VEDEL - Charlie CHENIN - Kélya HARO - Léo CARANNANTE - Naël DELORME - Nathaniel GHRAIRI - Victor PACOCHA - Milhane ROUBAL - Zélie GRANGE - Manuel GOMEZ - Maxime FABRE - Médine FERDI - Paul SOUILLOL - Iliana BADI - Aïvy OGANIAN - LEFEVRE - Margot REVOLLET

Mariages

Djamal TRIKI & Sofia GOURINI - Wendkouni ZOUNGRANA & Caroline BOYER - Khaled SAID SELEMANE & Faizina ABDOU - Fabrice MONIER & Cécile VILLIN

Décès

FISCHER Gérard - JOFFRE Henri - LAMBERT née REYNAUD Georgette - ILIOZER née KURUMLU Marie - BARSOUMIAN Georges - DESBOS née CHASTAN Nicole - TOROSSIAN Mayda - CHEVRET née RESSICAUD Andrée - CHAMI née ELASRI Chrifa - CROS Michel - SANCÉ Jacques - ROSSILLE André - GERBERT née AUDRA Françoise - MORERA Lucien - JOLY Christophe - DEYGAS André - PERRIN née CARREAU Odette - MASSON née VELLETT Jeanine - ARSAC née DÉCHAMBRE Béatrice - GÉRARD Marcel - MERLIN Robert - OUANÈS Ahcène - TABOYAN Pierre - VIDORET Pierre - PICARD née DORNE Denise - SAINT-OYANT Christian - DEROUES Abderrahmane - LELY née POLLET Andrée - GAUTHIER Jeanine - NADJARIAN née HAROUTOUNIAN Denise - CHAZAL née BELLE Georgette - THIÉBAUX née ARGENCE Raymonde - PASCAL Georges - AHARONIAN née KAPRIELAN Louise - CURINIER Louis - JOURDAN née MALEVAL Yvette - POTHIER née GIRANTON Renée - DUFOUR Alain - OHANESSIAN Jean - VÉLASCO Joseph



VOTRE OPINION NOUS INTÉRESSE

**Remarques, Critiques, Suggestions, Problèmes de quartier...
N'hésitez pas à nous les communiquer !**

Nom : Prénom :

Adresse :

E-Mail : Tél (facultatif) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

**Coupon à renvoyer par mail à : secretariat.maire@bourg-les-valence.fr
ou par courrier : Mairie de Bourg-lès-Valence - 36, rue des Jardins - 26500 Bourg-lès-Valence**

Les rendez-vous
de la Ville à ne
pas manquer !

Janvier

Mercredi 28 janvier

Hôtel de ville

19h

Réunion publique Thermographie aérienne

Présentation des résultats de la campagne de thermographie aérienne du territoire.

Plus d'infos auprès de l'ADIL :

04 75 79 04 73

ou sur www.pie.dromenet.org

Mercredi 28 janvier

Lycée agricole Le Valentin

19h45

Grand loto + buffet

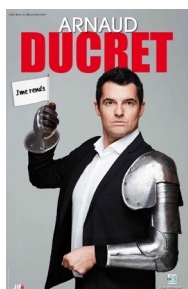
Vendredi 30 janvier

Théâtre le Rhône

20h30

Arnaud Ducret

« J'me rends »



Samedi 31 janvier

Théâtre le Rhône

20h30

Les Bodin's

« Retour au pays »

Février

Mercredi 4 février

Théâtre le Rhône

20h30

Réunion publique (cf page 4-5)

« Grand projet urbain : une nouvelle ambition pour Bourg-lès-Valence »

Vendredi 6 février

Théâtre le Rhône

17h30 / 20h30

Connaissance du monde :

« La Route 66, de Chicago à Los Angeles »



Du 24 février au 7 mars

Médiathèque La Passerelle

Culture et Handicap

Exposition des toiles de Brigitte

Nêmes « artiste Autiste »

Présentation de l'exposition +

performance de l'artiste : mercredi 25

février - 17h

> Mercredi 25 février

10h30

Heure du conte « Les mains s'animent, les signes prennent vie. »

> Mercredi 25 février

14h / 15h30

Ateliers de sensibilisation à la LSF

(Langue des Signes Française)

> Samedi 28 février

10h / 14 h

Animations autour de "Culture et Handicap"

> Vendredi 27 février

Théâtre le Rhône

20h

Elisabeth Buffet

« Nouveau spectacle »



> Samedi 28 février

Ecole Sainte-Thérèse

17h

Portes ouvertes

Mars

> Mardi 3 mars

Médiathèque La Passerelle

18h30

Café Philo

> Samedi 7 mars

Lycée Les Trois Sources

9h à 12h

Matinée portes ouvertes

Vendredi 13 mars

Théâtre le Rhône

17h30 / 20h30

Connaissance du monde :

« Barcelone et les îles Baléares, ambiances de la Méditerranée »

Dimanche 15 mars

Ile Girodet

À partir de 9h30

Semi-marathon

(cf page 11)



Mecredi 18 mars

Théâtre le Rhône

20h30

Les danseurs fantastiques

Vendredi 27 mars

Théâtre le Rhône

20h30

Roland Magdane

« Rires »

Du 27 mars au 10 avril

Hôtel de ville - salle des mariages

Exposition DIASPOARTS

Dans le cadre du 100^{ème} anniversaire

du génocide arménien

Vernissage le 27/03 à 18h30

Dimanche 22 et 29 mars

Élections des conseillers

départementaux

Avril

Samedi 11 et dimanche 12 avril

Théâtre le Rhône

Week-end de

l'étrange

(cf page 12)



Du 13 au 16 avril

Salle des Sapins

Festival Vice & Versa

Retrouvez l'agenda

complet de la Ville sur

www.bourg-les-valence.fr

- rubrique "agenda" -